



PROCES-VERBAL DU CVS

Séance du mercredi 23 mars 2022 – 9h30

Etaient présents :

M. Frédéric PLUCHOT – Directeur de l'EPCAPA
M. Antoine HOAREAU – Représentant du CA – titulaire
M. Yannick LEAIVRE – Directeur adjoint de l'EPCAPA
M. Alain GUEVEL – Représentant des Résidents – titulaire
Mme Simone BULLIER – Représentante des Résidents – titulaire
Mme Françoise FUSARO – Représentant des Familles – titulaire
Mme Marlène LANGUEDOCQ – Représentante du Personnel – titulaire
Mme le Dr Christine NONCIAUX – Médecin coordonnateur de l'EPCAPA
Mme Isabelle AMICE – Cadre de santé de l'EPCAPA
Mme Catherine PIANA – Cadre de santé de l'EPCAPA
M. Mickaël JEANNIARD – animateur de l'EHPAD « Le Port du canal »
Mme Florence GERBRON – Animatrice de l'EHPAD « Les Bégonias »
Mme Murielle PAULIN – Psychologue de l'EPCAPA

Excusés :

Mme Françoise TENENBAUM – Représentante du CA – suppléante
M. Edouard EVEILLEAU – Représentant des Résidents – titulaire
Mme Dominique MONNIN – Représentante des Familles – titulaire
Mme Aude-Marie MARTINET – Psychologue de l'EPCAPA
M. Francis PIERRE – Représentant des Familles – titulaire
Mme Fatima MAAMRI – Cadre de santé de l'EPCAPA

Monsieur le Directeur souhaite la bienvenue aux membres présents et déclare la séance ouverte à 9h30.

1. Approbation du PV du 14/09/2021

☞ Le Procès-verbal du CVS du 14/09/2021 est adopté à la majorité des membres présents.

2. Tarifs 2022

Monsieur le Directeur procède ensuite à la présentation des tarifs pour l'année 2022.

Ainsi, le tarif journalier dépendance (talon ou ticket modérateur) a été fixé à 5.43 € et le tarif journalier hébergement (F1 en pension complète) à :

- . 64 € pour les Bégonias
- . 62.50 € pour le Port du canal
- . 62.50 € pour les Marguerites.



3. Point vaccination / Pass sanitaire / Passe vaccinal

Monsieur le Directeur souhaite faire un point quant aux mesures à appliquer concernant la situation sanitaire. Il précise que le pass sanitaire est toujours exigé pour permettre aux visiteurs d'entrer dans l'établissement et que les personnels sont toujours soumis au pass vaccinal.

Madame le Docteur NONCIAUX prend la parole afin d'apporter quelques informations complémentaires. Elle indique que les autorités préconisent l'administration d'une 4^{ème} dose de vaccin appelé 2^{ème} rappel, 3 mois après l'injection de la 3^{ème} dose pour les sujets de plus de 80 ans. Ce rappel permettrait de prolonger l'immunité pour les personnes les plus vulnérables mais n'est pas obligatoire. Elle précise que le consentement de l'ensemble des résidents, ou des référents familiaux pour ceux qui ne sont pas en mesure de donner leur consentement éclairé, sera recueilli prochainement par les infirmières. Elle indique que cette vaccination débutera à partir du mois d'avril 2022, le temps de recueillir l'accord des résidents éligibles, de commander les vaccins et d'organiser le déroulement de cette vaccination une fois les doses reçues.

Madame le Docteur NONCIAUX rappelle que les résidents ont la possibilité de récupérer leur attestation vaccinale en s'adressant aux secrétariats des sites ou aux infirmières.

4. Point sur les actions d'animation à venir

Monsieur le Directeur donne ensuite la parole aux animateurs afin qu'ils exposent le programme d'animation pour les mois à venir.

La majorité des activités étant commune aux 3 sites, Madame GERBRON, animatrice aux Bégonias prend la parole afin de présenter les activités qui seront proposées au sein des 3 EHPAD :

Animations musicales

- Mars : Anniversaires du mois avec le spectacle d'accordéon proposé par JOSKIN
- Avril : Anniversaires du mois avec le spectacle de Manuela et Annie
- Mai : Anniversaires du mois avec les instruments du Chariot à Sophie
- Juin : Anniversaires du mois avec Orphéane
- Du chant organisé par Nathalie et Annette du Conservatoire de musique de Dijon aux Bégonias et aux Marguerites et par une bénévole au Port du canal
- Groupe de musique bénévole Da Capo aux Bégonias et aux Marguerites

Activités artistiques

- Une fois par mois, Aurore – Art-thérapeute, propose des ateliers variés (nature, collage, oiseaux, ...) avec différentes techniques (peinture, aquarelle, pastels, ...). Elle intervient depuis peu au sein de l'unité protégée

Activités autour de la zoothérapie

- Intervention mensuelle de l'association AZCO sur les 3 sites
- Elsa, accompagnée de sa ponette Jonquille intervient tous les mois. Les résidents ont la possibilité de la brosser et de la câliner. Elle intervient également au sein de l'unité protégée
- Une ou plusieurs journées à la Ferme de l'Ane au Zébu seront organisées cet été

Groupes de repas

- Des repas conviviaux sont organisés autour de crêpes party, pizzas, dégustation de fromages, barbecue. Ces repas permettent également d'intégrer les nouveaux résidents

Activités physiques

- Des ateliers équilibre, Qi Gong et relaxation sont proposés de façon hebdomadaire par Anne, psychomotricienne
- Des séances de danse assise sont organisées chaque semaine et permettent de retrouver le plaisir de danser
- Des séances de gym douce ont lieu régulièrement
- Des après-midis « jeux d'adresse, jeux en bois et molky » sont proposés plusieurs fois par mois

Activités cognitives

- Des jeux mémoire ont lieu chaque semaine
- Des après-midis autour de jeux de société, scrabble et jeux de carte sont également proposés fréquemment



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON
44 Boulevard de l'Université
21000 DIJON

- Café philo et rencontres, groupe de discussions
- Photo langage avec la psychologue

Des activités à l'extérieur

- Des promenades sont organisées dans les jardins publics alentours
- Les courses au supermarché ont lieu régulièrement
- Des pique-niques seront organisés dès l'arrivée des beaux jours
- Des sorties au théâtre de la Fontaine d'Ouche auront lieu en avril, mai et juin. Ils seront gratuits et se dérouleront les après-midis
- L'EHPAD'ATHLON aura lieu le jeudi 5 mai à la salle multiplexe de l'Université de Bourgogne. Cela concerne les Bégonias et le Port du canal
- Des sorties culturelles au Musée des Beaux-Arts de Dijon
- Des sorties à Emmaüs, Lejay Lagoutte, au Cassissium et Mulot et Petitjean
- Le séjour vacances sera organisé en septembre 2022

Activités diverses

- Une personne bénévole intervient régulièrement pour diffuser des vidéos de ses différents voyages. Il propose également des séances de magie
- Distribution de chocolats offerts par le Secours Populaire ainsi que des correspondances rédigées par des enfants
- Des ateliers bien-être et manucure
- Une fête sera organisée afin de célébrer les anniversaires des résidents centenaires (devis en attente du restaurant La Cloche) au mois de juin
- La fête du jeu sera organisée au Port du canal courant mai
- Le loto du printemps aura lieu au mois d'avril
- Lecture de contes et de fables
- Ping-pong inter-établissements
- Des sorties au restaurant
- Un projet d'écriture organisé avec l'association Epigramme et l'Ecole de la Deuxième Chance (EDC)
- Un projet avec l'association Bourgogne Culturelle qui consiste à collecter des témoignages filmés avec la compagnie Label Brut et la venue d'un conteur, Jean Jacques MEGEL
- Vide dressing sur les 3 sites

Pour terminer cette présentation, les animateurs souhaitent remercier les personnes bénévoles qui apportent leurs contributions au quotidien et qui font preuve d'un véritable dévouement.

Par ailleurs, les animateurs précisent que l'association « Sourires de résidents » a été créée en janvier 2022.

Madame BULLIER souhaite profiter de cette instance pour remercier Madame KOENDERS ainsi que Monsieur HOAREAU pour l'envoi exceptionnel aux résidents de l'EPCAPA de paniers repas destinés aux aînés de la ville de Dijon à l'occasion de la fin d'année. Elle précise que cette attention fut très appréciée par les résidents.

Monsieur le Directeur remercie les animateurs pour la présentation de leurs activités et poursuit avec le point suivant à l'ordre du jour.

5. Point qualité

- **Evaluation interne / Projet d'établissement**
- **Plaintes et réclamations**

Evaluation interne / Projet d'établissement

Monsieur le directeur laisse la parole à Monsieur LEFAIVRE qui indique que l'évaluation interne est en cours de finalisation suite aux 13 COPIL qui se sont d'ores et déjà réunis entre novembre 2020 et mars 2022. Il rappelle que la finalité de cette évaluation interne consiste à adapter le fonctionnement de l'établissement et les pratiques des professionnels aux caractéristiques, aux spécificités, aux attentes et aux besoins des résidents. Un plan d'amélioration continue de la qualité qui prévoit un certain nombre de propositions de pistes d'actions avec pour objectifs d'améliorer l'activité de l'établissement et la prise en charge des résidents a été défini. Monsieur LEFAIVRE précise qu'un rapport final de cette évaluation interne sera envoyé aux autorités de tutelles.



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON
44 Boulevard de l'Université
21000 DIJON

Il poursuit en indiquant que l'élaboration du projet d'établissement qui définit pour les 5 prochaines années le cadre, les valeurs, les actions et les projets de l'établissement va démarrer très prochainement. Ce dispositif permettra de définir les grandes orientations concernant le projet social, l'animation, le projet de soin et le projet médical et devra être finalisé pour la fin de l'année en cours.

Plaintes et réclamations

Monsieur LEFAIVRE procède ensuite à la présentation d'un bilan relatif aux plaintes et réclamations reçues au cours de l'année 2021. Cela représente au total 18 plaintes et 10 réclamations. Parmi ces signalements, 23 émanent des familles, 4 des résidents et 1 par un référent familial. Les motifs qui reviennent de façon récurrente sont la perte d'appareils auditifs ou dentaires et le vol de somme d'argent. Il indique que ces signalements font l'objet d'une sensibilisation particulière auprès des personnels afin qu'ils fassent preuve d'une grande vigilance. Par ailleurs, les résidents sont également incités au maximum à ne pas posséder de fortes sommes d'argent dans leur chambre.

Monsieur le Directeur tient à préciser que la Direction est très attentive quant aux signalements de vols dans les chambres et qu'en cas de doute concernant certains agents des mesures sont prises comme le non renouvellement des contrats de travail.

Concernant la méthode de traitement de ces signalements, Monsieur LEFAIVRE précise que la procédure appliquée prévoit l'envoi immédiat d'un accusé de réception au plaignant et que le traitement des doléances se fait dans un délai d'un mois maximum. Le délai de réponse moyen étant d'une semaine.

6. Informations diverses

- **Projet architectural**
- **Aménagement jardin thérapeutique – Site les Bégonias**
- **Rails lève-malades – 35 chambres – Site les Bégonias**

Projet architectural

Monsieur le Directeur souhaite informer les membres présents de l'avancée des travaux du nouvel établissement. Actuellement, les niveaux R-1 / R+1 et R+2 ont été construits et le R+3 est en cours de construction. Aucun retard n'est à déplorer pour l'avancée du gros œuvre mais des tensions risquent d'émerger prochainement pour ce qui concerne l'aménagement intérieur au vu de la conjoncture actuelle.

Concernant l'organisation spatiale de ce nouveau site, elle a pour le moment été définie comme suit :

- Rez-de-chaussée et 1^{er} étage : emménagement de l'ensemble des résidents du Port du canal
- 2^{ème} étage : emménagement de l'ensemble des résidents des Marguerites
- 3^{ème} étage : dédié aux unités protégées

Un projet d'accueil de personnes handicapées vieillissantes avait été envisagé au sein d'une unité au R+3, cependant pour plusieurs raisons cette option ne pourra pas être réalisable dans l'immédiat.

Après étude de cette hypothèse, il semble évident que la cohabitation entre des personnes handicapées vieillissantes de moins de 60 ans et des résidents d'EHPAD semble compliquée.

Par ailleurs, un accompagnement spécialisé avec un taux d'encadrement bien plus important qu'en EHPAD est nécessaire pour pouvoir prendre en charge un tel public. Enfin, ces personnes ayant moins de 60 ans, aucune dotation budgétaire ne sera accordée à l'établissement par le Conseil Départemental ce qui engendrera forcément de grosses difficultés.

Aménagement jardin thérapeutique – Site les Bégonias

Monsieur LEFAIVRE aborde à présent des travaux d'aménagement prévus au niveau du jardin du site les Bégonias. Il précise que cette démarche a été initiée dans le cadre de crédits non reconductibles du Ségur investissement prévu par l'ARS. Une enveloppe totale de 72 000 € a été allouée à l'EPCAPA permettant d'une part l'acquisition d'un bladder scan et d'autre part l'aménagement du jardin des Bégonias sur une surface d'environ 390 m². L'objectif étant le suivant :

- Pose d'un parcours en enrobé pour permettre à l'ensemble des résidents de pouvoir se déplacer (juillet 2022)
- Installation de divers végétaux à visée thérapeutique et d'arbres de hautes tiges (automne 2022)
- Installation d'une table d'eau et également d'un point d'eau pour permettre aux résidents d'arroser les plantes (automne 2022)
- Pose de stores bannes sur la totalité de la terrasse (avril 2022)



ETABLISSEMENT PUBLIC COMMUNAL D'ACCUEIL DE
PERSONNES AGEES DE LA VILLE DE DIJON
44 Boulevard de l'Université
21000 DIJON

• Installation de petits espaces conviviaux avec des tables et chaises et remise en place des bancs offerts à l'EPCAPA par le Lion's Club.

Monsieur HOAREAU propose d'ajouter à cet aménagement un brumisateur qui permettra aux résidents de rafraîchir l'espace en cas de fortes chaleurs.

Monsieur LEFAIVRE précise que les résidents seront sollicités pour choisir les arbres et les végétaux qui seront plantés. Les travaux d'aménagement commenceront à partir du mois de juillet et se poursuivront en automne 2022 pour permettre aux végétaux de prendre racine dans de bonnes conditions. Le coût de ces installations sera de 40 000 € pour l'aménagement du jardin et de 16 000 € pour l'acquisition et la pose de stores bannes. Une inauguration de cet espace aura lieu au printemps 2023.

Acquisition de 35 rails lève-malades pour la tour des Bégonias

Monsieur LEFAIVRE expose à présent un autre projet qui est l'acquisition de 35 rails lève-malades, 6 moteurs fixes et 12 harnais pour équiper les chambres des 4^{ème}, 5^{ème} et 6^{ème} étages de la tour pour un coût total d'environ 22 000 € auprès de la société HILL ROM. Cette dépense sera entièrement prise en charge sur le budget investissement de l'établissement dans l'attente de faire une demande de subvention auprès de la CARSAT. La livraison et l'installation des rails débiteront à partir du mois de septembre 2022 pendant 6 jours.

7. Questions diverses

Site le Port du canal

Véhicule PMR – Non adapté

De nouveau, les résidents déplorent le fait que le véhicule PMR n'est pas adapté pour l'ensemble d'entre eux et souhaitent que celui-ci soit remplacé.

Monsieur le Directeur précise que ce point est systématiquement évoqué et que le remplacement de ce véhicule se fera dès que possible.

Manque de personnel – Trop de turn over

Les résidents ont remarqué qu'il y avait beaucoup de remplaçants parmi les infirmières et que les traitements médicaux ne sont jamais distribués à la même heure.

Monsieur le Directeur explique cette situation en indiquant qu'actuellement 2 postes d'IDE sont à pourvoir sur ce site et malgré la parution de plusieurs annonces, l'établissement peine à pourvoir ces postes. Dans l'attente de recruter des infirmières, ce sont des personnels intérimaires qui interviennent ce qui induit forcément un turn over des intervenants et que cela n'est satisfaisant ni pour les résidents, ni pour l'établissement. Cette situation risque également de se reproduire aux Marguerites prochainement.

Madame AMICE ajoute que l'organisation a été revue sur le site le Port du canal en modifiant le temps de présence de l'infirmière avec un poste en 12 heures, en doublon avec une deuxième IDE sur le poste du matin. Cet ajustement permet d'assurer la distribution des traitements médicaux plus tôt dans la matinée. Elle ajoute que les cadres de santé sont également mobilisées sur le terrain à raison d'une journée par semaine afin de pallier aux manques et d'accompagner la nouvelle organisation mise en place.

Monsieur le Directeur indique que parmi les leviers d'actions possibles, un chantier d'insertion a été mis en place avec le CESAM sur le site les Bégonias ce qui permettra de recruter à moyen terme des personnels formés supplémentaires. Par ailleurs, l'EPCAPA s'est inscrit dans le dispositif de l'apprentissage pour un démarrage en septembre 2022 pour la formation de plusieurs aides-soignants (2 postes aux Bégonias, 1 poste aux Marguerites et 1 poste au Port du canal) ainsi qu'une IDE en 3^{ème} année.

Nom du futur EHPAD

Les résidents souhaitent savoir si le nom du futur site est déjà défini.

Monsieur HOAREAU indique qu'une première réflexion a mené au choix de nommer le nouvel établissement « Jardins Voltaire – Paulette GUINCHARD ». Il précise que le Maire de la ville de Dijon a souhaité que cet établissement porte le nom de Paulette GUINCHARD afin de rendre hommage à cette ancienne Ministre à l'origine de la création de l'APA en 2001. Ainsi, le nouvel établissement portera 2 noms adossés.

Ascenseur – Délai d'attente trop long

Les résidents continuent de déplorer le fait qu'ils attendent trop longtemps devant les ascenseurs pour pouvoir les utiliser.



Monsieur le Directeur répond qu'il est bien au courant de cette problématique et que cela ne devrait plus se produire dans le nouveau site car les transferts verticaux seront limités.

Animal de compagnie – Nouveau site

Les résidents voudraient savoir s'il sera possible d'adopter un animal de compagnie sur le nouveau site. Monsieur le Directeur répond que cette hypothèse sera à étudier mais qu'il ne s'y oppose pas sur le principe.

Manque d'information quand les résidents sont hospitalisés

Certains résidents déplorent le fait que le personnel ne leur communique pas de nouvelles des résidents qui sont hospitalisés.

Madame le Docteur NONCIAUX explique que ces informations sont confidentielles et que les agents n'ont pas l'autorisation de divulguer des données concernant l'état de santé d'un résident aux autres. Elle ajoute cependant que les résidents ont la possibilité, quand ils savent dans quel établissement est hospitalisé un résident, de pouvoir lui téléphoner directement et ainsi avoir de ses nouvelles.

Site les Marguerites

Amélioration des menus

Les résidents n'ont toujours pas constaté d'amélioration au niveau des menus.

Monsieur le Directeur adjoint explique que les demandes récentes des résidents ont été entendues mais qu'il faut tout de même attendre un certain délai pour que tout cela soit mis en œuvre. Il donne pour exemple le remplacement des petits pains individuels par des baguettes de pain découpées en morceaux sur le site du Port du canal et que si ce test s'avère concluant il pourra être mis en place sur chacun des sites. Concernant les repas mixés, il a été demandé à la responsable des cuisines de se renseigner auprès du fournisseur pour savoir s'il pouvait nous proposer une autre gamme plus variée.

Utilisation de produits ménagers non adaptés pour certains meubles appartenant aux résidents

Des résidents se plaignent du fait que les produits utilisés par les ASH pour le nettoyage de leurs meubles en bois notamment ne sont pas adaptés et les détériorent.

Madame AMICE indique que le personnel utilise des produits qui sont règlementaires en EHPAD comme les lavettes pré-imprégnées et qu'il n'est en effet pas prévu d'entretenir des meubles en bois. Pour exemple elle précise que l'utilisation d'aérosols n'est pas autorisée cependant elle indique que les résidents pourraient disposer de chamoisine dans leur chambre pour que les ASH les utilisent.

Patio encombré et présence d'un arbre mort

Les résidents souhaitent que le patio soit débarrassé car il est encombré par divers matériels ainsi qu'un arbre mort.

Monsieur le Directeur va demander aux agents de maintenance d'intervenir.

Installation de plantes dans les espaces collectifs

Les résidents aimeraient que des plantes soient installées dans les espaces collectifs.

Monsieur le Directeur n'y voit pas d'objection cependant il rappelle que ces aménagements demandent un entretien régulier qui ne peut pas toujours être effectué par le personnel. Cela demande donc réflexion.

Détritus au sol – Rue des Varennes

Les résidents constatent la présence de débris dans la rue des Varennes qui ne sont pas toujours évacués.

Monsieur HOAREAU prend note de cette remarque et indique qu'il se charge de contacter les services de nettoyage de la ville de Dijon afin de les informer.

Site les Bégonias

Service / Réchauffage inadapté des repas servis

Certains plats servis ne sont pas à bonne température (macédoine de légumes gelée, pâtes réchauffées dures et sèches).

Monsieur LEFAIVRE indique qu'il est au courant de ce problème et que cela vient du fait que le circuit en liaison froide n'est initialement pas adapté pour servir des pâtes fraîches. Certains ajustements doivent être vu avec la cuisine.



Service à table – restaurant du 1^{er} étage

Malgré de nombreux signalements, les résidents déplorent encore trop souvent que le service commence toujours du même côté de la pièce, par conséquent les résidents servis en dernier se sentent pressés pour terminer leurs assiettes.

Monsieur LEFAIVRE a pris note de cette remarque et va se charger de demander à l'équipe de restauration de respecter scrupuleusement la consigne d'alterner le sens du service à table.

Service des petits déjeuners trop tardif

Certains résidents se plaignent du fait que les petits déjeuners leur sont servis tard dans la matinée.

Madame AMICE explique que ce problème se pose au niveau de la tour des Bégonias car lorsque le service démarre par le 4^{ème} étage il faut un certain temps pour que les agents atteignent les résidents du 6^{ème} étage. Par conséquent il a été demandé d'alterner le service, comme pour les salles de restaurant, en commençant la distribution des petits déjeuners par le 4^{ème} étage un jour puis par le 6^{ème} étage le lendemain.

Résonnance en salle à manger – 1^{er} et 2^{ème} étage

Les résidents qui prennent leurs repas dans les salles de restaurant du 1^{er} et 2^{ème} étage trouvent qu'elles sont trop bruyantes à cause d'une trop forte résonnance.

Monsieur le Directeur indique que la seule solution serait d'habiller les murs de ces pièces par des revêtements spéciaux. Cette demande sera étudiée.

Appareils auditifs des résidents non allumés / sans batterie

Certains résidents demandent si le personnel soignant est formé quant à la bonne utilisation des appareils auditifs comme leur entretien ou encore les temps de charge nécessaires lorsqu'ils n'ont plus de batterie.

Madame AMICE répond qu'il existe de nombreux modèles d'appareils auditifs avec pour chacun un entretien différent. Il est demandé aux familles des résidents qui sont équipés de ces dispositifs de mettre à disposition dans la chambre une notice qui détaille le mode et la fréquence de charge des appareils, le procédé pour remplacer les piles ou encore la méthode de nettoyage. Certaines familles ont mis à disposition ces notices, d'autres non. Une sensibilisation auprès de l'équipe soignante sera faite.

Rendez-vous médicaux des résidents

Des résidents indiquent être informés à la dernière minute de la programmation de rendez-vous médicaux, de prise de sang ou de visite de leur médecin traitant et souhaiteraient être prévenus au moins la veille.

Madame AMICE et le Docteur NONCIAUX sont tout à fait d'accord avec la remarque faite par les résidents. Un rappel doit être fait auprès des infirmières pour qu'elles informent systématiquement les résidents au moins la veille en cas de rendez-vous médical.

Accès au jardin thérapeutique de l'unité protégée pour l'ensemble des résidents

De nouveau, les résidents demandent s'il est possible pour eux de pouvoir profiter du jardin dédié à l'unité protégée étant donné que l'autre jardin n'est pas aménagé.

Monsieur le Directeur indique que pour les mêmes raisons qu'auparavant cela n'est pas possible mais ajoute que l'aménagement prochain du jardin « de la tour » solutionnera ce problème.

Absence de badge sur les blouses des agents – Manque de visibilité

Les résidents souhaiteraient que les agents portent un badge qui permettrait de pouvoir mieux les identifier.

Madame AMICE indique que les personnels disposent d'un badge mais qu'il n'est pas toujours porté. Un rappel va être fait.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Directeur remercie les membres présents pour le travail accompli et lève la séance à 12h.

La Présidente,

Mme BULLIER

